Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212202360-20260305-DELCCAS2050326-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
C.C.A.S. DE PLUDUAL

Extrait du Registre des délibérations

Séance ordinaire du 5 mars 2026

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars à 18h00, la commission régulièrement convoquée s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric LE TURLUER.

Présents : M. LE TURLUER, PEZZOLI, BLEJAN, MMES SALAÜN, OLLIVIER, MEVEL, LE FORESTIER et FARCOT.
Absente : MME PATUREL (excusée).

Date de convocation : 27/02/26.

2- Budget primitif 2026

Le CCAS vote à l'unanimité le budget primitif 2026 à la somme de :

- 6 112,83 € en section de fonctionnement (dépenses et recettes).

Pour extrait conforme.
Le Président,
Frédéric LE TURLUER.